

Identifier le potentiel de la récupération d'eau de pluie des bâtiments agricoles

OBJECTIF

- Diminuer les prélèvements d'eau pour l'agriculture dans le milieu naturel.
- Préserver les milieux humides.

PARTENAIRES

(non exhaustif)

- Région
- Universités
- Collectivités territoriales
- Chambres d'agriculture
- Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Coopératives agricoles

OBJET

Réaliser un travail de prospection pour :

- Identifier le potentiel mobilisable de récupération d'eau de pluie sur les infrastructures bâties (toiture des coopératives, bâtiments de plus de 500 m², serres...).
- Établir la faisabilité technique et réglementaire de la récupération de ces eaux de toitures et de leurs usages.
- Proposer les modalités d'aide à la mise en œuvre de la récupération du pluvial agricole

Par ailleurs, les acteurs non agricoles qui viendraient financer ces projets, pourraient utilement bénéficier de ces nouveaux volumes comme dans le cadre de la défense contre les incendies.

MODALITÉS

- Accueil au sein de la Direction de l'agriculture de la forêt et de l'environnement d'un stagiaire ingénieur agronome sur une durée de trois à six mois
- Travail de terrain avec la profession et les partenaires
- Cartographie du potentiel

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Offre de stage diffusée dans le réseau universitaire à la rentrée 2023-2024

DGA du développement touristique, agricole, de l'économie et de l'environnement
Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement